

Les maladies du jeune agneau ou comment assurer autour de la mise bas ?

98 % de taux de satisfaction en 2022*
**étude réalisée auprès de nos stagiaires*

vous propose une formation :

OBJECTIFS :

- L'agnelage, avant, pendant, après.

Mardi 5 décembre

**Matin : salle des fêtes à LENGRONNE
Après-midi : Chez Monsieur Romain
LEPROVOST à CÉRENCES**

Intervenant :

Docteur Pierre AUTEF,
vétérinaire spécialisé en médecine
des ovins à Bellac en Haute-Vienne



**Renseignez-vous auprès
de votre GDS**

Financé par



Cofinancée par :

GDS MANCHE - 02 33 06 48 00 - Maison de l'Agriculture -
Avenue de Paris - BP 231 - 50001 SAINT LO CEDEX

Programme de la journée

► MATIN : partie théorique en salle

> 3H30 :

- Les objectifs de la formation.
- Les enjeux de la période avant mise bas.
- Le colostrum.
- Les maladies métaboliques de la brebis avant mise bas.
- Le déroulement normal de l'agnelage.
- Trucs et astuces autour de l'agnelage.
- Les maladies et affections des premiers jours de vie de l'agneau.

► Repas offert par votre GDS

► APRÈS-MIDI : partie pratique en exploitation

> 3H30 :

- Mise en application pratique des maladies évoquées le matin.
- Comment évaluer les apports énergétiques et protéiques de la ration avant mise bas ?
- Comment juger de la qualité du colostrum ?
- Échanges entre participants.

Informations

> **Public concerné** : éleveurs d'ovins du département de la Manche.

> **Pré-requis** : aucun.

> **Outils et documents remis aux participants** : copie des documents présentés.

> **Méthodes pédagogiques - Évaluation** : exposés et échanges, mise en pratique selon différentes méthodes, évaluation par un questionnaire.

> **Validation** : attestation de présence / suivi de formation (si suivie intégralement)

> **Handicap et accessibilité** : en échangeant sur vos difficultés, nous pourrions mettre en oeuvre des conditions d'accueil en matière d'accessibilité et d'accompagnement.

> **Conditions de réalisation** : groupe de 6 à 15 personnes.

> **Délai d'accès** : entre 1 et 9 mois maximum.

Attention selon votre état de santé (grossesse, etc.), veuillez contacter votre médecin afin de vérifier la compatibilité avec la formation (zoonose, bousculade, risques biologiques, etc.).

Informations :

Le règlement intérieur, les documents de présentations de nos formations, les résultats de satisfaction et les calendriers de programmation sont disponibles dans l'onglet formation du site du GDS Manche : <https://gds50.com/formations-eleveurs-agriculteurs/>



**Coût de la formation
pour les adhérents
35 € / jour***

> Déjeuner inclus (15 euros)

** Pour les non adhérents, nous contacter pour connaître le coût de la formation.*

